

## Communiqué de presse

---

### Morges se dote d'une nouvelle politique des sports

---

**La politique des sports est devenue un enjeu stratégique, au croisement de différents domaines : promotion de la santé, insertion et cohésion sociales, infrastructures et loisirs, etc. La Municipalité a donc décidé de clarifier le soutien qu'elle apporte à ce domaine important et a conçu une politique sportive plus ambitieuse, basée sur les principes de cohérence, de transparence et d'équité. Ce travail de longue haleine a pu se matérialiser grâce à l'impulsion décisive de Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle, sportive et associative, engagée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.**

#### Définition d'axes prioritaires pour une vision globale

Ce travail permet à la Municipalité de proposer aujourd'hui une politique des sports articulée autour de deux axes prioritaires, validée par les sociétés sportives qui ont été consultées :

- *Favoriser l'accès des jeunes au sport*  
Grâce à une offre adaptée et un bon encadrement, les jeunes renforcent leur santé et leur insertion sociale.
- *Promouvoir la santé de l'ensemble de la population par l'activité physique*  
Face aux défis posés par la sédentarité, les autorités s'engagent pour la santé de la population morgienne par le biais de manifestations de sport pour tous, en favorisant l'accès du public aux infrastructures sportives ou encore en soutenant les sociétés sportives.

#### Des subventions équitables, des infrastructures accessibles, des manifestations soutenues

La Municipalité a choisi l'option d'octroyer dorénavant des subventions aux clubs sportifs en fonction de critères simples, transparents et objectifs:

- Subvention de base pour offre d'activité sportive
- Le nombre de juniors actifs
- Le nombre de moniteurs et monitrices Jeunesse et Sport (J+S) actifs

Ces critères répondent à différents besoins : traitement équitable entre les clubs, respect de leur autonomie et utilisation transparente de l'argent public.

La Municipalité propose par ailleurs d'offrir les mêmes conditions d'accès aux infrastructures communales à tous les clubs.

Enfin, la Municipalité continuera de soutenir, de promouvoir et d'intensifier les manifestations sportives dès lors qu'elles sont un vecteur essentiel pour animer la Ville et pour créer des liens sociaux.

### **Des moyens renforcés, des acteurs impliqués**

Cette manière nouvelle de soutenir l'offre sportive à Morges a notamment pour effet de renforcer les moyens à disposition du sport associatif. L'enveloppe globale des subventions est ainsi en augmentation de 26%.

La Municipalité consacre également le principe de la concertation avec les différents acteurs de la vie sportive, par la mise en place d'une Commission consultative des sports. Celle-ci regroupe 18 personnes représentant l'ensemble de l'offre sportive présente sur le territoire communal. Les autorités se réjouissent de l'engouement ainsi manifesté et de poursuivre dans la concertation, la construction commune de cette politique sportive appelée à évoluer, à se renforcer et à s'adapter aux besoins de la population.

Les mesures proposées seront appliquées dès que la Municipalité aura reçu l'accord du Conseil communal.

La Municipalité

Morges, 28 septembre 2011

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

**Nuria Gorrite, syndique, +41 (0) 78 632 93 62**

**Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle, sportive et associative +41 (0) 21 804 96 41**

---